



**Vous souhaitez agir
pour votre quartier ?
Nous pouvons vous
aider.**

Goutte d'Or
Château-Rouge (18^e)

- Vous souhaitez davantage d'information sur ce dispositif.
- Vous seriez intéressés pour y présenter votre projet.

N'hésitez pas à contacter
l'équipe de développement local Goutte d'Or
60/62 rue Myrha 75018 Paris
01 53 09 99 55 (52/58)
(Délégation à la Politique de la ville et à l'intégration)
ou l'association Salle Saint Bruno
9, rue Saint Bruno 75018 Paris
01 53 09 99 22

**PROJETS
EN OR**

**Un Fonds de Soutien aux
Initiatives des Habitants
pour soutenir les projets des
habitants du quartier**

Dès maintenant à la Goutte d'Or / Château-Rouge

MAIRIE DE PARIS



**18^e
MAIRIE**

A quoi ça sert et pour quels projets ?

Pourquoi ?

- Développer les initiatives des habitants pour améliorer le lien social et la vie locale dans le quartier.
- Financer de façon souple et rapide des projets élaborés par des habitants ou des associations qui ne pourraient pas voir le jour sans cette aide et qui ne pourraient trouver d'autres financements.

Pour qui ?

La priorité est donnée aux acteurs qui n'ont jamais bénéficié de l'aide du FSIH ou de quelque autre aide financière afin d'encourager les nouvelles initiatives :

- Habitants
- Associations émergentes

Quels projets ?

Les projets doivent se dérouler sur le quartier de la Goutte d'Or / Château-Rouge et s'adresser spécifiquement aux habitants de ce quartier. A titre d'exemples, citons : les expositions, les fêtes ou repas de quartier, les visites ou sorties entre familles, etc.

Les projets doivent être :

- ponctuels, de courte durée
- d'un coût modeste

Le Fonds de Soutien à l'Initiative des Habitants a été créé à l'initiative conjointe de la Salle Saint Bruno et du conseil de quartier Goutte d'Or / Château-Rouge. Ce fonds est alimenté par des crédits du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, signé par la Ville de Paris et l'Etat.

Quelle aide au projet ?

Nature de l'aide

Le fonds doit servir à financer les dépenses nécessaires à la réalisation du projet, telles que :

- achat, location de matériel
- location de salles
- alimentation
- transport
- frais de mission d'intervenants extérieurs
- outils de communication

L'aide financière sera versée directement aux fournisseurs et prestataires de services, sur présentation d'une facture pro forma.

Montant de l'aide

Le montant maximum de l'aide accordée pour chaque projet est fixé à 700 euros.

Comment ça marche ?

La sélection des projets par le « comité de gestion »

Le comité de gestion se réunit régulièrement. Il est composé d'habitants, d'associations du quartier et de garants institutionnels. Il étudie et sélectionne les dossiers (pour plus de détail, vous pouvez demander le règlement intérieur du FSIH auprès de la Salle Saint Bruno ou de l'EDL Goutte d'Or)

Où être aidé pour monter son dossier ?

- Association Salle Saint Bruno, 9 rue Saint – Bruno, sur RDV au 01 53 09 99 22
- Equipe de Développement Local Goutte d'Or, 60-62 rue Myrha, sur RDV au 01 53 09 99 55 (52/58)
- Centre Social Accueil Goutte d'Or, 10 rue des Gardes, sur RDV avec Christine LEDESERT au 01 42 51 87 75
- atelier 2000, 18 rue Labat, sur RDV avec Laurence au 01 42 58 01 26
- Espoir Goutte d'Or, 13 rue Saint – Luc, sur RDV avec Johanne, le lundi ou mardi matin, au 01 53 09 28 06

Où déposer son dossier ?

Equipe de Développement Local Goutte d'Or
60/62 rue Myrha 75018 Paris
01 53 09 99 55 (52/58)

